

## Pays Vallée du Loir

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

### Extrait du registre des délibérations

Date de la convocation : 9 février 2018  
 Nombre de membres 45  
 Présents : 25 – Pouvoirs 5  
 Votants : 29

Vote : 30  
 Pour : 30  
 Contre : 0  
 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le 19/02/2018 et publication du 19/02/2018.

L'an deux mille dix-huit, le 15 février à 18h00 heures, le Comité syndical du Pays Vallée du Loir, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vaas en séance publique sous la présidence de Monsieur Régis VALLIENNE, Président.

#### Présents (25) :

Jean-Paul BEAUDOUIN, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, François BOUSSARD, Guy-Michel CHAUCHEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Pierre CHEREAU, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Louis-Jean de NICOLAY, Jean-Yves DENIS, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Jean-Pierre GUICHON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Jacques LAUZE, Didier LEGRAND, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Yveline LIMODIN, Annick PETIT, Régis VALLIENNE, Jacky VIRLOUVET.

#### Pouvoirs (5) :

Gérard CROISEAU à Gilles GANGLOFF, Dominique DUCHENE à Galiène COHU de LASSENCE, Dominique LENOIR à Régis VALLIENNE, Carine MENAGE à Georges BITOT, Ghislaine SOYER à Christian JARIES.

#### D09\_15\_02\_2018 : CDT subvention NCR

Le comité syndical, après avoir entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants :

Autorise le Président à solliciter de la Région des Pays de la Loire, dans le cadre de l'action 50 du NCR une subvention pour l'animation et les actions du Conseil de Développement Territorial dont le plan de financement prévisionnel est arrêté comme suit :

Dépenses	TTC	Recettes	Montant	%
Communication	12 748,50 €	Subvention NCR sollicitée	33 996,00	80
Déplacements	4 249,50 €	Autofinancement PETR	8 499,00 €	20
Accueil - Hébergement	4 249,50 €			
Intervenant extérieur	14 873,25 €			
Location salle et matériel	6 374,25 €			
<b>Total dépenses</b>	<b>42 495,00 €</b>	<b>Total recettes</b>	<b>42 495,00 €</b>	<b>100</b>

Fait à Vaas  
 Les jour, mois et an susdits  
 Suivent les signatures



Le Président  
 Régis VALLIENNE